**Question : La FFESSM (6 points)**

1. Quel est le rôle de la Commission Technique Nationale ? (2 points)

* *Organiser une veille technique et réglementaire (0,25 point)*
* *Organiser la formation, l’évaluation et la certification des plus hauts niveaux de cadres de plongée subaquatique. (0,25 point)*
* *Traiter de tout ce qui relève de la pratique, de l'enseignement, des brevets, des qualifications, de la réglementation et du développement de la plongée scaphandre, ainsi que de l'ensemble du matériel mis en œuvre. (0,25 point)*
* *Être force de proposition auprès du CDN (0,25 point)*

1. Qu’est-ce qu’un ATP mis en place au sein de la FFESSM ? (1 point)

*Autres Titres de Participations que la licence : Ce sont des activités de découverte de courte durée qui peuvent se pratiquer sans licence, ni CACI.*

1. Citez au moins 3 ATP (1,5 points)

*0,5 point / ATP, maxi 3.*

*pack découverte, Pass’collectif jeunes,  Pass Rando, Baptême, Première étoile de mer, PE12, Pass’plongée*

1. Un accident de plongée dans votre club a nécessité l’évacuation d’un plongeur vers un caisson hyperbare.

Votre président vous demande quelles formalités il doit réaliser ?(1,5 points)

* *Renseigner la fiche de déclaration d'accidents survenant dans les établissements d'APS et la transmettre à la Préfecture. (0,5 points)*
* *Déclarer l'accident à l'assureur de la FFESSM (cabinet LAFONT). (0,5 point)*
* *Faire parvenir à l’accidenté le « questionnaire étude accident » de la FFESSM (0,5 poin****t)***